



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

**AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE PARIS SIGNATURE DES
MARCHES DE TRAVAUX**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020325

Voirie Circulation Sécurité Routière

**AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE PARIS SIGNATURE
DES MARCHES DE TRAVAUX**

Mademoiselle Fabienne RAVENEAU, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors du Conseil Municipal du 28 juin 2002, vous avez approuvé l'avant-projet d'aménagement de l'avenue de Paris (tronçon rue Terraudière – rue Sauquet-Javelot), aboutissement d'une longue période de concertation avec la population riveraine. Cet avant-projet a fait l'objet de nouvelles réunions de travail avec l'association des riverains de l'Avenue de Paris, suite à laquelle des modifications ont été faites afin de répondre favorablement à leur demande. Il s'agit notamment de l'augmentation du nombre de places de stationnement au niveau du carrefour de la rue de Souché.

Ces modifications ont été intégrées au projet définitif.

Par ailleurs, conformément au décret 77-1141 du 12/10/77, une étude d'impact a été menée.

Ainsi, sur la base de cette étude d'impact et de l'Avant-Projet validé, le projet définitif et les Dossiers de Consultation des Entreprises ont été élaborés par le Cabinet Ouest-Infra, Maître d'Oeuvre de l'opération, en vue d'un démarrage des travaux de voirie en novembre 2002 par le carrefour avenue de Paris – rue Terraudière. La durée totale des travaux de voirie est d'environ un an. Des interventions des concessionnaires de réseaux auront lieu auparavant à cet endroit, d'octobre à décembre 2002.

Les crédits correspondant à cette première tranche de l'opération ont été votés au Budget Supplémentaire sous l'imputation 908.8221.2151. Les crédits complémentaires seront inscrits au Budget Primitif 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjointe déléguée, à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Fabienne RAVENEAU

[Ordre du jour](#)